

Raquettes à Bramans (hiver 2018)/présentation

< Raquettes à Bramans (hiver 2018) (/wiki/Raquettes_%C3%A0_Bramans_(hiver_2018))

Notice d'information préalable

Raquettes en Haute Maurienne, Bramans

Séjour du dimanche 11 au dimanche 18 mars 2018

pdf à imprimer (/images/1/1e/Raquettes_%C3%A0_Bramans_%28hiver_2018%29-pr%C3%A9sentation.pdf) 

Localisation

Bramans (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Bramans>), aux portes du Parc national de la Vanoise (<http://www.vanoise.com/>), le long de la route qui mène au col de l'Iseran et au col du Mont Cenis et à l'Italie, sera le départ de la plupart de nos balades en raquettes avec Aussois (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Aussois>). Vous trouverez sur place presque toutes les commodités que vous souhaitez dans ce village de 400 âmes qui a su rester lui-même et qui vient de fusionner avec les communes de Lanslebourg-Mont-Cenis, Lanslevillard, Sollières-Sardières et Termignon pour former la commune nouvelle de Val-Cenis (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Val-Cenis>).

Hébergement

Nous serons logés centre de vacances Neige et Soleil (<https://www.neige-et-soleil.com/>), Les Glières, 73500 Bramans (<https://www.google.fr/maps/place/Neige+et+Soleil/@45.2245416,6.7751339,16z/>), tél. 04 79 05 26 42. Nous bénéficierons de six appartements équipés pour dormir et pour prendre nos petits-déjeuners. Les autres repas seront pris dans une salle à manger le soir et sur la neige le midi...

Organisation et encadrement

- association : **Randonneur Club des Monts de Flandre - Bailleul**, 307 chemin du Rossignol, 59270 Méteren ;
- organisation : Jean-Luc Queva, 06 84 15 23 77 ;
- encadrement : Daniel Adam, Jean-Luc Queva.

Les randonnées

dimanche 11 mars, trajet vers Bramans

(<https://www.google.fr/maps/dir/Bailleul/45.227258,6.776266/@45.2189217,6.7759013,15z/data=!4m9!4m8!1m5!1m1!1s0x47dcdbe10e74ecc7:0xfe308816090f8hl=fr>)

Accueil à partir de 16 heures à Neige et Soleil.

dimanche 18 mars, retour dans le Nord

Le programme sera choisi dans les balades suivantes suivant les conditions de neige du séjour.

- le Clotte, l'Ortet (1776 m), au départ d'Aussois, +350 m ;
- du côté des forts de l'Esseillon et du Pont du Diable, +250 m ;
- le Monolithe de Sollières-Sardières, la source de Fournette (1950 m), retour par le plateau des Arpents, journée ;
- vers le hameau du Bahut (1952 m) dans le vallon d'Étache à partir du Cernay (1590 m), commune de Bramans, en passant par la chapelle Saint-Pierre d'Extravache, journée, +400 m.
- montée au refuge du Mont Thabor (<http://www.refuges.info/point/426/refuge-garde/refuge-du-mont-thabor/>) (2502 m) au départ de Valfréjus (1800 m), journée, 6 heures, +750 m ;
- à la recherche des bouquetins du côté de Chatalamia (1480 m) et de la pierre à cupules datant de l'âge de fer, au départ d'Aussois, demi-journée, +300 m ;
- montée au refuge de la Dent Parrachée (<http://www.dentparrachee.refuges-vanoise.com/index.pl>) (2511 m), puis au lac de Génépny (2906 m) en utilisant le télésiège du Gran Jeu (2120 m), au départ d'Aussois, journée, +450 m ou +850 m ;
- le hameau de l'Écot, Trièves et les glaciers du Mulinet et de Méan (2100 m), au départ de Bonneval-sur-Arc, +300 m, 4 h, journée ;
- Bessans, ses diables, son chemin du Petit Bonheur, +300 m, 4 heures, journée ;
- le fort du Sapey (1720 m), au départ du hameau du Col, commune de Saint-André, +300 m, 3 h, journée ;
- le vallon de l'Orgère (2000 m) au départ du hameau du Col, commune de Saint-André, +600 m, 6 h, journée.



Montée au refuge du Mont Thabor (2508 m).

Marche et rêve / Jean-Luc Queva

(<http://queva.eu/wiki/Fichier:201002.Aussois03.jpg>)



Église Saint-Pierre d'Extravache.

Wikimédia Commons / Bazgal

(https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Eglise_Saint-Pierre_d%27Extravache.jpg)

Conditions

Ce séjour est ouvert aux membres du **Randonneur Club des Monts de Flandre - Bailleul**.

Le prix du séjour en **pension complète** est fixé à **300 € par personne**.

Sont compris dans ce prix :

- la pension complète du dîner du dimanche 11 mars au panier-repas du dimanche 18 mars 2018 ;

- l'hébergement en chambre double avec sanitaires complets ; les draps sont fournis ;
- l'encadrement par les animateurs de l'association ;
- le matériel de sécurité.

Ne sont pas compris :

- le voyage et les déplacements, le covoiturage est recommandé. Les participants sont invités à se regrouper par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule équipé de pneus hiver et de chaînes. Déplacement d'environ 1000 km comprenant aller, retour et trajets sur place ;
- le linge de toilettes ;
- la location d'une paire de raquettes ;
- l'assurance annulation.

Ne pas oublier de prendre connaissance des *conditions générales de vente* (*/wiki/Les_documents_contractuels_du_s%C3%A9jour*) et de la *notice des assurances facultatives* (*/wiki/Les_documents_contractuels_du_s%C3%A9jour*).

Recommandations

Il convient d'être suffisamment entraîné pour apprécier pleinement ce séjour. Un bon équipement (*/wiki/%C3%89quipement_du_randonneur_en_hiver*) — veste, pantalon, chaussures étanches, gants et moufles, bonnet, lunettes de soleil, — permet d'affronter le froid de la montagne en hiver. Quant au sac à dos, on le prendra à bonne taille pour permettre le transport du matériel de sécurité – pelle, DVA, sonde, couverture de survie renforcée –, du pique-nique, de la boisson – bouteille thermos indispensable – et des vêtements chauds.

La dernière modification de cette page a été faite le 23 janvier 2018 à 16:46.